



COMITE CAUSSE COMTAL

BARRIAC 12340 BOZOULS

E-mail : comite-causse-comtal@laposte.net

Site internet : comitecaussecomtal.over-blog.com/

Tant qu'il y aura des genévriers...

Association agréée de protection de l'environnement

Barriac, le 31 août 2019

SYDOM AVEYRON
3 place de la mairie
12510 OLEMPS

Monsieur le Président,

Le 17 juillet dernier, nous vous avons adressé un courriel dans lequel nous vous demandions quelques renseignements sur la gestion des déchets aveyronnais.

Comme nous n'avons pas reçu votre réponse, nous vous rappelons nos demandes :

< Alors que les rapports d'activité 2016 et 2017 du SYDOM indiquent la production d'électricité et de biométhane pour les déchets aveyronnais stockés dans le bioréacteur de Trifyl, à Labessière-Candeil, cette donnée ne figure pas dans le Rapport 2018. Pourriez-vous nous la fournir ?

< A la page 23 du Rapport 2018, il est mentionné que les refus de tri du Centre de tri de Millau sont soit incinérés avec production d'énergie soit valorisés en Combustibles Solides de Récupération (CSR). Pour l'année 2018, nous aimerions savoir :

→ quelle est la quantité de refus de tri qui a fait l'objet d'une incinération avec production d'énergie, dans quelle(s) installation(s) cela s'est fait et quelle quantité d'énergie a été générée,

→ quelle est la quantité de refus de tri qui a été convertie en CSR, dans quelle(s) installation(s) ces CSR ont été valorisés et quelle quantité d'énergie a été générée.

< A la même page du Rapport 2018, il est indiqué que les refus aveyronnais du Centre de tri de St-Jean-Lagineste (Lot) sont incinérés. Nous aimerions savoir quelle est la quantité de refus de tri aveyronnais qui a fait l'objet d'une incinération avec production d'énergie, dans quelle(s) installation(s) cela s'est fait et quelle quantité d'énergie a été générée.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Président Daniel Mazel,